

Etaient présents :

- Enseignants (professeurs des écoles)

M. Heck (CE1 et Directeur école)

Mme Bertrand (CE1)

Mme Scognamiglio (CE1)

Mme Changarnier (CP)

Mme Girault (CP)

Mme Peralta (GS)

M. Michel (MS)

Mme Prin (PS)

Mme Pinault (PS)

- Autres :

Isabelle, ATSEM

Mme Hemin, directrice « La Marelle »

Mme Bardonnet, Adjointe aux affaires scolaires Mairie

M. Sommer, Délégué départemental (DDEN)

Représentants des parents d'élèves des associations FCPE et Grandir

1. Effectifs

Il y a 247 élèves aujourd'hui répartis ainsi :

PS	55
MS	60
GS	40
Maternelle	155
CP	45
CE1	47
Elémentaire	92
TOTAL Primaire	247

Pour la rentrée prochaine, en tenant compte des départs et arrivées annoncées les effectifs seraient les suivants :

PS	29
MS	54
GS	67
Maternelle	150
CP	39
CE1	48
Elémentaire	86
TOTAL Primaire	236

Pour l'instant, le niveau de demandes de nouvelles inscriptions a été très calme du fait de la crise sanitaire (retard dans les signatures de compromis lors des acquisitions immobilières). Le directeur attend également les demandes de radiation.

La remontée des effectifs doit être faite le 24/08.

La limite pour la fermeture d'une classe est fixée à :

- 145 élèves en maternelle ;
- 78 élèves en élémentaire.

La limite pour l'ouverture d'une classe est fixée à :

- 186 élèves en maternelle (7^{ième} classe) ;
- 109 élèves en élémentaire (5^{ième} classe).

2. Crise sanitaire

a. Fermeture de l'école

Jeudi 12 mars la fermeture des écoles a été annoncée. Le directeur et l'inspectrice académique n'étaient pas informés avant cette annonce. La mise en place de la continuité pédagogique a été faite très rapidement. Il a été choisi de ne pas utiliser l'outil du Ministère « Ma classe virtuelle » et d'assurer la continuité pédagogique via le site de la Mairie et ce dès lundi 16 mars à 10h.

Certains parents ont montré de l'impatience pour l'obtention du travail scolaire (voire une certaine agressivité) envers les directeurs d'écoles du Bourg et de Saint Fortunat.

Les associations de parents d'élèves tiennent à souligner que tous les échos qu'ils ont pu obtenir des parents d'élèves étaient très positifs quant à la mise en place de la continuité pédagogique et la reprise progressive de l'école. Les associations de parents d'élèves remercient le directeur, la mairie et les enseignants pour leur mobilisation et la réussite de l'école à la maison et des deux reprises de l'école.

Des tablettes ont été prêtées aux familles ne disposant pas d'ordinateur (7 tablettes au total : 6 à Saint Fortunat + 1 en élémentaire) et des documents ont également été imprimés régulièrement pour quelques familles.

L'école est restée ouverte : quelques élèves ont été accueillis par des enseignants volontaires (mode garderie) et des ATSEM. Au début ce sont 4 élèves qui ont été accueillis. Après une suspicion de cas COVID, il n'y a plus eu d'accueil pendant une courte période, puis l'effectif est remonté à 10.

M. Heck tient à remercier les enseignants qui se sont mobilisés à l'école et pour la continuité pédagogique.

b. Reprise du 14 mai

Un protocole de 56 pages a dû être appliqué. Le choix a été fait :

- De réintégrer tous les niveaux sauf les PS/MS ;
- D'utiliser la cantine et de fournir un repas chaud aux enfants. Il y a eu un vrai effort fait pour que les enfants n'aient pas à déjeuner sur le bureau.
- D'accueillir les élèves sur 2 journées complètes et consécutives.

Les PS/MS n'ont pas été accueillis car il était impossible de suivre le protocole sanitaire. A partir du 14 mai les enseignants des PS/MS ont assurés les 2 jours supplémentaires d'accueil pour les enfants de soignants, le remplacement d'enseignants absents et la continuité pédagogique.

A la cantine, il a fallu revoir tout le service afin de respecter la distance de 1 mètre (service à l'assiette) ce qui a entraîné beaucoup de modifications à mettre en place.

Mme Bardonnnet et M. Heck se félicitent de l'incroyable travail de coordination réalisé entre la Mairie et l'école afin de permettre la reprise tout en respectant les règles sanitaires.

Il y a eu plus de retour en CE1 qu'en CP, environ 50% en grande section.

c. Reprise du 8 juin

Entre 80 et 86 % de retour pour GS/CP/CE1.

Depuis le 22 juin, un nouveau protocole est appliqué.

A la date du 22 juin, 230 élèves sur 247 sont retournés à l'école. La procédure d'absentéisme ne sera pas enclenchée.

Pour la cantine, le non-brassage des niveaux est respecté (CP dans une salle / CE1 dans une autre)

d. Périscolaire (Mme Hemain)

Le protocole n'était pas le même pour le périscolaire et pour l'école (notamment pas le même taux d'encadrement). Il a fallu trouver une logique pour qu'il y est une cohérence entre les règles école/ périscolaire.

Les familles ont été informées le plus souvent possible par email.

Le centre a pu prendre le relais de l'école aux vacances de printemps pour les enfants du personnel soignant.

Les équipes ont été présentes et très impliquées (malgré de nombreux changements d'horaires) et cela a renforcé la coopération école / périscolaire. Très bonnes relations avec l'école.

Pour les inscriptions, le retard est peu à peu rattrapé. Les familles ont déjà reçu les réponses pour l'été et devraient recevoir prochainement les réponses pour septembre.

L'étude a repris le 8 juin en utilisant les salles de Leo Lagrange.

3. Rentrée 2020/2021

Les inscriptions devaient commencer la semaine du confinement et ont finalement débuté en mai. Il y a donc beaucoup de retard. M. Heck sera présent jusqu'au 13 juillet puis la dernière semaine août. Il répondra également aux SMS pendant l'été.

La rentrée aura lieu mardi 1^{er} septembre. Pour les PS la rentrée échelonnée par encore certaine. Il s'agit d'une décision prise par l'inspecteur et ce dernier n'a pas encore été nommé. M. Heck contactera chaque famille concernée dans l'été en cas de rentrée échelonnée.

En maternelle : les parents pour rentrer dans la classe le 1^{er} jour, dans le couloir les jours suivants, puis Vigipirate s'appliquera à partir de la 2^e semaine.

Une liste pour les fournitures des CP/CE1 sera fournie.

Panneau affichage 15 juillet : liste pour les PS.

Il y aura 2 nouveaux enseignants :

- Mme Pouliquen remplacera M. A Reiss (suite évènement à la rentrée scolaire en CP).
- Mme Flanet remplacera Mme Thibert (MS).

Il n'a pas à ce jour d'information sur le protocole sanitaire de la rentrée

4. Travaux

M. Heck remercie les agents de la Mairie car les demandes de travaux font toujours l'objet d'une intervention très rapide de la Mairie. Parmi les travaux qui ont été mis au Budget voici quelques exemples :

- Réfection carrelage restaurant scolaire : 13 000 €
- Climatisation salle motricité : 6 000 €
- Tableau numérique dans la classe de Mme Peralta : 4000 €
- Point d'eau dans la classe de Mme Peralta : 3000 €
- Racine d'arbre dans la cour : 5000 €
- Défibrillateur maternelle : 1800 €
- Ordinateur portable : 600 €
- Grillage abimé par les vélos : 500 €

Une étude pour pouvoir agrandir la Marelle est envisagée (30 000 €).

Le restaurant de Saint-Fortunat n'étant pas aux normes d'accessibilité, une réflexion est actuellement menée quant à une réorganisation avec cuisine centrale (toujours cuisine sur place mais un seul site) ; 10 000 euros d'étude pour envisager cette réorganisation.

A noter enfin, le garage à vélos a été vandalisé le week-end dernier (aucun vélo n'a été volé mais on en a retrouvé dans les arbustes).

5. Questions

Aucune question n'avait été transmise préalablement à la séance par les associations de parents d'élèves.

La FCPE pose la question de la réparation de l'éclairage sur l'accès à l'école. La réparation a déjà été effectuée.